

ODYS ECS 100

PROTECTION CONTRE L'ENTARTRAGE ET LA CORROSION DES RESEAUX D'EAUX CHAUDES ET FROIDES SANITAIRES



PROCEDE DE TRAITEMENT DES EAUX
Traitement des Eaux Chaudes Sanitaires
<http://evaluation.cstb.fr>

APPLICATIONS



PROCEDE DE TRAITEMENT DES EAUX

Traitement des Eaux Chaudes Sanitaires

<http://evaluation.cstb.fr>

Les risques encourus lorsque l'on modifie les paramètres physico-chimiques de l'eau, sont les suivants :

- L'ENTARTRAGE qui a pour conséquence une diminution de l'échange thermique,
- LA CORROSION qui provoque une usure rapide des installations (percements, ...).

Il agit aussi bien contre les corrosions que l'entartrage dans les réseaux d'eau chaude sanitaire.

Les actions conjuguées des polyphosphates et des silicates lui donnent des propriétés :

- Antitartre, par séquestration des sels de calcium et de magnésium,
- Anticorrosion, par le blocage des mécanismes de corrosions anodiques (action des silicates) et cathodiques (action des phosphates).

Son utilisation est conforme à la législation sur les traitements à base de polyphosphates et silicates (Circulaires du 7 mai 1990 et du 28 mars 2000).

Il est conforme aux exigences de la directive CEE 80/778 relative aux Eaux destinées à la consommation Humaine.

Il possède l'Avis Technique 19/16-144_V1 délivré par la C.C.F.A.T. (Commission Chargée de Formuler des Avis Techniques) pour le traitement des eaux chaudes sanitaires.

AVANTAGES

Solution prête à l'emploi, sans dilution préalable, pouvant être asservie à un compteur à impulsion (injection en continu).

Liquide incolore et inodore.

Améliore les échanges thermiques en évitant la formation de tartre.

MANIPULATION - STOCKAGE

Il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques (gants, lunettes, ...). Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Les produits doivent être conservés hors gel.

CARACTERISTIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Inodore

pH : > 11,0



CONDITIONNEMENTS

Il est disponible en bonbonnes plastique de 15 kg ou 20 kg, en fûts plastique de 240 kg et en container de 1180 kg, emballages perdus.

Pour tout autre conditionnement, nous consulter.

MISE EN OEUVRE

Elle se fera par l'intermédiaire d'un poste de dosage proportionnel aux appoints (conforme avec le DTU de mars 1970 N° 60 -1 du CSTB) ce qui permet de réduire considérablement le temps consacré à la mise en œuvre du traitement d'eau des réseaux E.C.S.

Il sera injecté entre 25 et 78 mL/m³

Ce dosage permet de respecter le décret 89 -3 du 3 janvier 1989 et ses arrêtés d'application relatifs aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

Par la suite, le dosage sera ajusté de façon à obtenir la teneur maximale en P₂O₅ de 5 mg/L dans l'Eau chaude Sanitaire (retour).

Afin de vous assurer d'une bonne mise en œuvre, vous pourrez utiliser une trousse d'analyse fournie par nos soins. Nous consulter.

L'usage d'un système d'adoucissement est fortement conseillé pour alimenter le réseau E.C.S. en "eau mitigée". Dans ces conditions, les analyses d'eau nécessaires au bon fonctionnement d'une installation et au contrôle sont résumées ci-après :

- Eau mitigée : TH = 10 +/- 2 °f
- E.C.S. : P₂O₅ = 5,0 mg/L (max.)

SiO₂ = + 10 mg/L*

(* par rapport à l'eau d'appoint)

D'autres analyses peuvent toutefois être effectuées. Nous consulter.



Note : Ne pas mélanger le produit pur avec d'autres composés chimiques sans nous avoir préalablement consultés.

Les renseignements et conseils contenus dans cette notice sont le fruit du travail en commun avec nos clients et de nos connaissances actuelles. Ils sont donnés à titre purement indicatif et ne sauraient constituer une obligation de résultat. Date : 24/12/2024.



AQUAPRO IDF

9 rue Georges BESSE - 78330 - FONTENAY LE FLEURY

Tél. +33 (0) 1 30 49 02 62

email : contact@aquaproidf.fr



www.aquaproidf.fr